

Lettre de cadrage 2017-2018 du chapitre :

Sciences Economiques et Sociales

Le Plan Académique de Formation en Sciences Economiques et Sociales a pour ambition de favoriser, pour tous les personnels, le développement des compétences professionnelles indispensables à l'amélioration de la performance scolaire de l'académie.

Les principaux objectifs sont :

- Le développement des usages du numérique : utilisation des TICE pour l'enseignement des SES
- Accompagner les professeurs non titulaires à leur entrée dans le métier
- Valoriser et stabiliser les ressources humaines. Cela peut être réalisé en accompagnant les enseignants non titulaires dans la préparation du CAPES interne et du CAPES réservé et en accompagnant les professeurs certifiés de dans la préparation de l'agrégation interne
- L'actualisation des connaissances des professeurs. L'effort ne doit pas négliger les domaines scientifiques les moins maîtrisés par les enseignants, liés notamment aux enseignements de spécialité (Economie Approfondie et Sciences Sociales et Politiques)
- La formation des professeurs pour faire évoluer les pratiques pédagogiques, notamment en classe de seconde dans le cadre de l'enseignement d'exploration.